

La réfection de la voie des Viennes se poursuit avec le démarrage de la phase 2 à compter du lundi 4 avril 2022



À partir du lundi 4 avril 2022, Troyes Champagne Métropole, avec le soutien du Département de l'Aube, engage la 2e phase des travaux de réfection du cheminement piétons/cyclistes de la voie verte des Viennes. Programmée sur une durée de 7 semaines environ, cette 2e phase de travaux couvrira le tronçon allant du chemin des Godots à la rue Notre-Dame-des-Prés, situés à Sainte-Savine. Jusqu'au vendredi 20 mai 2022, les usagers sont invités à respecter la signalisation de contournement mise en place afin de contribuer au bon déroulement du chantier en cours.

Une voie verte qui fédère de nombreux usagers

Véritable poumon vert pour les habitants de l'ouest de l'agglomération troyenne, la voie des Viennes traverse 5 communes : Troyes, Sainte-Savine, Saint-André-les-Vergers, La Rivière-de-Corps et Torvilliers. Les différents tronçons constituent un parcours aménagé de 3 km de long où piétons et cyclistes peuvent aller et venir en toute sécurité en dehors des voies urbaines. Un comptage datant de 2019 a permis de relever un Trafic Moyen Journalier Annuel (TMJA) de 284 cyclistes et de constater le triple usage de ce cheminement : déplacements pendulaires (principalement à vélo), balades familiales en fin de semaine ou quotidienne pour les

riverains (piétons et cyclistes), et course à pied. Par ailleurs, cette voie verte fédère un tissu associatif généreux, qui contribue activement à la richesse et la sauvegarde du lieu : Les amis de la coulée verte, Les croqueurs de pomme, Les passeurs de fresques, etc.

Une réfection nécessaire

Le revêtement des tronçons de la voie verte des Viennes, dont certains datent d'il y a plus de 15 ans, a généré de l'inconfort pour les cyclistes comme pour les piétons, notamment lors d'intempéries ou en hiver. Cette nécessaire réfection, en faveur de la mobilité douce, de la transition écologique et du bien-être des habitants, consiste en un renouvellement du revêtement de sol. L'objectif est ainsi d'améliorer les écoulements d'eaux pluviales et de retrouver un chemin confortable et aisément praticable. Au cours de cette rénovation, du mobilier (bancs, tables de pique-niques) viendra progressivement compléter les équipements existants... Tout en respectant la nature environnante.

Planning prévisionnel des travaux

- o À partir du 4 avril 2022 : tranche 2, du chemin des Godots à la rue Notre-Dame-des-Près
- o Courant 2023 : tranche 3, du rond-point Robert-Galley à la rue Benoit-Malon
- o Entre 2023 et 2024 : tranche 4, de la rue Notre-Dame-des-Près à la rocade

En quelques chiffres

- o Budget prévisionnel de la 2e tranche des travaux : 150000 euros, dont 1/3 financé par le Département de l'Aube
- o Réfection globale d'un tronçon de 2,4 km de long
- o Soit de 7000 m² de surface
- o Trafic Moyen Journalier Annuel (2019) : 284 cyclistes

Votre contact

Service relations presse

Ville de Troyes

06 82 41 69 50

relations.presse@troyes-cm.fr